

pour la centième fois que l'Eglise allait enfin mourir, parce que l'Etat ne la connaissait plus. Il est clair pourtant qu'elle n'a jamais été plus vivante; car on ne s'occupe que d'elle dans les discussions parlementaires.

M. Clémenceau, le Président du conseil des ministres, a dit quelque part en parlant de la loi de séparation, un mot très juste: "cette loi avait tout prévu, excepté ce qui est arrivé." Et c'est exactement "ce qui est arrivé" qui embête (qu'on me pardonne le mot) les ministres et leur majorité. Trois hommes surtout, dans le ministère, incarnent la pensée gouvernementale: Clémenceau, Briand et Viviani. Tous les trois ont parlé. Ils sont loin de dire la même chose. Clémenceau est vague, Briand insinuant, Viviani brutal.

Mais c'est ce dernier, véritable enfant terrible, qui a donné la note juste, en accord avec les faits. Il est à croire que jamais blasphème plus éloquent n'avait retenti à la tribune. Nous voulons citer ces audacieuses paroles. Elles sont l'aboutissant logique de toutes les doctrines libres-penseuses et socialistes. D'autres peuvent être plus rusés que M. Viviani. Personne n'est plus franc. Voici, selon lui, l'œuvre accomplie en France par la troisième République :

"Nous nous sommes attachés à une œuvre d'anticléricalisme, nous avons arraché de l'âme du peuple la croyance à une autre vie, à des visions célestes décevantes et irréelles.

"Nous avons dit à l'homme qui s'arrête au déclin du jour, écrasé sous le labeur quotidien et pleurant sur sa misère, nous lui avons dit qu'il n'y avait, derrière les nuages que poursuit son regard douloureux, que des chimères célestes, et, d'un geste magnifique, nous avons éteint, dans le ciel, des lumières qu'on ne rallumera plus.

"Maintenant l'œuvre commence; car que répondrez-vous à l'homme, à qui nous avons arraché sa foi, à qui nous avons fait le ciel vide, qui reste humilié tous les jours par le contraste qui fait de lui à la fois, un misérable et un souverain?"

M. Briand, l'habile et souple rapporteur de la loi de séparation, devenu ministre pour l'application de la loi qu'il a forgée avec tant d'astuce, a tenu, lui, un tout autre langage. Il a été aimable et conciliant. Il a adjuré les catholiques de plaider à Rome la cause de la loi. Voici comment, après MM. Piou et Grousseau à la Chambre, M. de Mun lui répondait dans un article de la *Croix* :